

CRISE SANITAIRE : EDF S'ENGAGE SUR DES MESURES INÉDITES POUR AIDER TOUS SES CLIENTS

Fidèle à ses valeurs de responsabilité et de solidarité, EDF met en œuvre des mesures inédites pour aider ses clients dans les circonstances difficiles qu'ils peuvent rencontrer avec la crise sanitaire du Covid-19.

Apporter de la sérénité à nos clients particuliers

EDF décide aujourd'hui de garantir la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers. Pour les clients qui seraient en situation difficile, EDF s'engage également à assouplir ses modalités et échéanciers de paiement.

Ce faisant, l'entreprise va au-delà des mesures mises en place par les Pouvoirs Publics (telle que la prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 31 mai 2020), à la fois dans leur portée et dans leur durée.

Soutenir nos clients professionnels

EDF a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire bénéficier à ses clients éligibles au Fonds de Solidarité¹ qui le demandent du report du paiement de leurs factures, conformément aux ordonnances et décrets récemment adoptés par le Gouvernement. Concrètement, les petites entreprises concernées peuvent demander le report du paiement de leurs factures exigibles jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire. EDF reste à l'écoute de tous ses clients, y compris ceux qui ne seraient pas éligibles à ce dispositif, pour les accompagner au mieux dans cette période.

EDF mobilisée pour garantir la continuité de service

EDF reste entièrement mobilisée pour garantir la continuité des activités essentielles et maintenir le lien avec ses clients, tout en protégeant la santé de ses salariés et prestataires. En cette période de crise, ce sont près de 3000 conseillers, tous basés en France, qui continuent d'accompagner nos clients. Plus de 200 conseillers solidarité sont également mobilisés aux côtés des travailleurs sociaux pour trouver des solutions adaptées aux clients en situation de précarité.

Marc Benayoun, Directeur Exécutif en charge du Pôle Clients, Services et Territoires d'EDF, a déclaré : « *Alors que le confinement se prolonge, EDF prend des mesures inédites pour ses clients particuliers et s'engage à suspendre jusqu'au 1^{er} septembre 2020 les interruptions d'énergie, les réductions de puissance et l'application des pénalités de retard de paiement. En ces temps difficiles, nous espérons ainsi apporter à nos clients un peu de sérénité pour le paiement de leurs factures.* »

¹ Pour en savoir plus, consultez la [FAQ entreprises](#).

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Continuité d'activité sur les sites de production

Les différents moyens de production du groupe EDF (nucléaire, hydraulique, éolien, solaire, thermique) continuent à produire de l'électricité. Dans le cadre de son plan pandémie, EDF a déployé une organisation robuste, permettant de garantir la continuité d'activité à court et moyen terme tout en conciliant la protection de la santé des salariés et des prestataires avec le strict respect des règles de sûreté, de sécurité et de suivi environnemental.

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients (1), dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 551 810 543 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38